

l'inter

Mensuel d'information des diplômés de l'Université
de Montréal - Volume 12, No 9 - Septembre 1971

X-241

E-310

E-175

A-356

RENTREES

A-230

C-162

C-371

B-140

A-172

40

NOTRE PAGE COUVERTURE

Notre maquettiste, Jean Gladu, vous présente une illustration de la rentrée universitaire.

GOLF AUX BAHAMAS

Un omnium pour les diplômés. Voyez les détails en page 10.

DES CHIFFRES, DES CHIFFRES

En pages 4 et 5 vous trouverez le bilan de l'Association. Ce bilan reflète pleinement la transition vers l'autofinancement de l'Association.

RALLYE AUTOMOBILES

Le voici ce Rallye; trouvez tous les détails sur cette innovation en page 6.

TOUR DU MONDE

En page 7 L'INTER VOYAGE à Paris, Rio, Avoriaz, Palerme. Un véritable tour du monde, avec escales à Montréal, pour modifier le contenu de votre valise.

CERCHEZ LA FEMME

En page 14, nous vous présentons la liste des officiers de l'Association des femmes diplômées des Universités; et tout contre ces roses, notre humoriste, M. Beaudry, qui nous parle d'une inconnue.

UNE UNIVERSITÉ, DEMAIN ?

M. Alphonse Riverain, nous livre ses réflexions sur l'Université de demain, c'est en page 8.

RECHERCHISTES

Votre Association a besoin de personnes bénévoles pour retracer certains diplômés.

A partir d'adresse périmée, le travail s'effectue par recouplement de bottins professionnels et par téléphones.

Toute personne intéressée est priée de communiquer avec le secrétariat des Diplômés, 343-6230.

Cette offre ne s'adresse pas à des détaillants; chaque volume est estampilé «revente interdite».

DICTIONNAIRES WEBSTER

Format bibliothèque,
Edition 1970.

Ces dictionnaires neufs sont encore dans leurs cartonnages originaux. Cette offre permet 10 jours d'inspection et le remboursement garanti.

Prix de détail normal: \$45.
Nous liquidons pour \$15 l'unité et accordons un escompte de 10% sur l'achat de 6 volumes et plus.

North American Liquidators
58 — 158 second Avenue
North, Department Q-268,
Saskatoon, Saskatchewan.

Pour envois payables sur livraison, veuillez expédier \$1.00 comme preuve de bonne foi; vous paierez le solde et les frais postaux sur livraison.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Mardi 28 septembre 1971

20 hres précises

Conformément aux règlements de l'Association, tous les diplômés de l'Université de Montréal sont invités au Salon 310-360 du Centre Social, 2332 boulevard Edouard-Montpetit, Montréal 250, Qué.

ORDRE DU JOUR

Rapport du président
Rapport financier 1970-71
Présentation du programme de l'année
Remise des Prix Arthur-Vallée et Parizeau
Consolidation des différents fonds de l'Association

Le directeur général
Fernand Girard

Le secrétaire
Me André Laurence

QUE DEVIENNENT LES NOUVEAUX DIPLÔMÉS

Aucune entreprise ne peut bien longtemps négliger les études de marché, le contrôle de la qualité de ses produits et l'analyse de l'accueil que leur réservent les consommateurs. Il y a quelques années, dans un de ses mémoires, l'Association rappelait cette vérité en signalant que les diplômés sont le produit que « fabrique » l'Université.

Grâce aux moyens techniques dont elle dispose, votre Association est en mesure d'étudier la distribution des nouveaux diplômés et d'analyser leurs relations avec le marché du travail. Nous nous proposons de faire une enquête parmi nos nouveaux membres afin de déterminer combien de jeunes diplômés exercent leur profession, combien ont dû à la sortie de l'Université s'orienter différemment, combien sont sans emploi permanent dans tel ou tel secteur professionnel.

UN CHOIX MIEUX ÉCLAIRÉ

De telles statistiques permettraient aux étudiants au moment de s'inscrire dans telle faculté, de mesurer le risque que comporte tel ou tel choix. Bien des déceptions, des reproches ou des contestations pourraient ainsi être évités.

De plus ces renseignements seraient utiles à l'Université elle-même, à ses départements et à ses facultés. Nous serons heureux de les mettre également à la disposition des Ministères de l'Éducation et du Travail. Nous croyons qu'une contribution

concrète à une meilleure planification des ressources nous justifiera d'être plus exigeants quant à l'efficacité de leur utilisation.

COLLOQUE SUR LE CONTINGEMENT DES EFFECTIFS, EN FÉVRIER 1972

Ce travail fera également partie des travaux préparatifs à un colloque que les Diplômés prévoient tenir en février 1972 sur le contingentement des effectifs universitaires. Ce colloque aura pour but d'explorer les problèmes que pose une planification éclairée qui respecte à la fois la liberté de l'individu et sa dignité. Il a pour but d'expliciter les composantes de ce problème tels le degré de spécialisation, l'alternance études - travail, etc.

FAUT-IL QUE LE QUÉBEC SUBVENTIONNE LES RICHES ?

Sans vouloir nous glorifier du titre de Québécois à cheval, nous devons bien admettre que l'État du Québec n'est pas le plus riche de la planète. Combien de diplômés pouvons-nous produire pour exportation seulement, faute de débouchés locaux ou pour frustration seulement faute de débouchés? A \$50,000.00 l'unité un tel gaspillage atteint rapidement les millions et nous prive des capitaux essentiels à la création des 100,000 emplois toujours si nécessaires.

Le Président,
Yves Guérard

Montréal, le 2 septembre 1971.

Septembre 1971
Volume 12, No 9

L'INTER, organe officiel des Diplômés de l'Université de Montréal, paraît dix fois par an. Les bureaux de l'Inter sont situés au 2910 boulevard Edouard-Montpetit, bureau 3, Montréal 250. Téléphone: 343-6230.

Dépôt légal No D 6800280,
Bibliothèque Nationale du Québec

TOUTE CITATION OU RÉIMPRESSION DES ARTICLES EST AUTORISÉE POURVU QU'UNE MENTION APPROPRIÉE EN INDIQUE LA SOURCE.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1971-72

Monsieur Yves Guérard,
Sciences '56, président
Monsieur Robert Panet-Raymond,
P.Gly '65, vice-président
Monsieur Pierre Fortier,
Poly '57, vice-président
Me André Laurence,
Droit '56, secrétaire
Monsieur Jacques Lorange
H.E.C. '50, trésorier
Monsieur J. Armand Bouchard,
Optométrie '43, directeur
Monsieur Jean-G. Curzi,
Poly '59, directeur
Monsieur Jean-Jacques Lemieux,
Sciences Sociales '59, directeur
Monsieur Jean-Luc Trempe,
Droit '48, directeur
Docteur Maurice Verdy,
Médecine '56, directeur
Me Louise Mailhot,
Droit '64, directeur
Monsieur Paul-André Tétrault,
Architecture '66, directeur
Me Claude-R. Marchand,
Droit '53, président 1968-70

MEMBRES DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

nommés sur recommandation des Diplômés

Jean-Paul Gignac,
Poly '47

Laurent-A. Picard,
B.A. B.Sc., Ph. D., D.B.A.

L'agence officielle des Diplômés

VOYAGES GROUPES
OU INDIVIDUELS

Ouvert tous les soirs et les samedis



3428, rue St-Denis
Montréal 130

Tél.: 842-1751

la vie de l'association

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres,
Les Diplômés de l'Université de Montréal,
Montréal, P.Q.,

Nous avons examiné les bilans des « Fonds d'administration et de capital » et du « Fonds des anciens » de « LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL » au 31 mai 1971 ainsi que les états des revenus et dépenses des fonds d'administration et des anciens, pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et tels sondages des livres et pièces comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans des « Fonds d'administration et de capital » et du « Fonds des anciens » présentent fidèlement la situation financière de « LES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL » au 31 mai 1971, ainsi que les résultats des opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

André Rochette et Cie
Comptables agréés

Montréal, le 23 juillet 1971.

DÉPENSES PAR ACTIVITÉ DU 1er JUIN 1970 AU 31 MAI 1971

	BUDGET 1970-71	TOTAL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ 1970-71	TOTAL DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉ 1969-70
Administration et finance	\$ 62,905.00	\$ 77,561.41	\$ 74,232.70
Fichier	1,145.00	3,338.40	20,419.45
Campagne de Financement	12,300.00	12,277.25	- --
Vie de l'association (conseil et exécutif)	1,655.00	1,733.75	1,231.81
Colloque annuel	- --	- --	15.90
Mérite annuel	300.00	595.62	1,881.74
Campagne du cinquantenaire	- --	723.86	42,224.77
L'Inter	47,225.00	38,742.10	63,663.54
Structures régionales et de facultés	- --	152.15	12,706.63
Les sports	6,200.00	219.13	3,355.15
Relations extérieures	- --	62.72	4,305.91
Activités sociales et culturelles	<u>2,620.00</u>	<u>8,911.56</u>	<u>3,958.45</u>
	<u>\$134,350.00</u>	<u>\$144,317.95</u>	<u>\$227,996.05</u>

FONDS D'ADMINISTRATION ET DE CAPITAL BILAN AU 31 MAI 1971

	1971	1970
A C T I F		
<u>Disponibilités:</u>		
Encaisse	\$ 6,251.59	\$ 11,812.13
Certificat de dépôt	- --	20,000.00
Subvention à recevoir de l'Université de Montréal	- --	5,751.30
Comptes à recevoir	2,253.45	5,797.52
Frais reportés	2,342.55	1,020.73
Dépôts sur voyages	- --	5,646.00
Intérêts courus à recevoir	- --	237.81
	<u>\$ 10,847.59</u>	<u>\$ 50,265.49</u>
<u>Immobilisations: (au coût)</u>		
Mobilier et agencement	\$ 11,960.22	\$ 11,930.22
Déduire: Amortissement accumulé	<u>7,560.26</u>	<u>6,460.27</u>
	<u>\$ 4,399.96</u>	<u>\$ 5,469.95</u>
	<u>\$ 15,247.55</u>	<u>\$ 55,735.44</u>
P A S S I F		
<u>Exigibilités:</u>		
Comptes à payer et frais courus	\$ 1,349.63	\$ 6,669.49
Dépôts des voyageurs	2,843.00	30,538.35
Dû au fonds Alma Mater	5,215.00	360.00
Dû au fonds des Anciens	473.44	- --
Cotisations perçues d'avance (note)	<u>18,399.35</u>	<u>- --</u>
	<u>\$ 28,280.42</u>	<u>\$ 37,567.84</u>
<u>DEFICIT DU FONDS</u>		
Surplus au 1er juin	\$ 18,167.60	\$ 32,976.99
Déduire: Excédent des dépenses sur les revenus (page 2)	<u>(31,200.47)</u>	<u>(14,809.39)</u>
	<u>\$ (13,032.87)</u>	<u>\$ 18,167.60</u>
	<u>\$ 15,247.55</u>	<u>\$ 55,735.44</u>

FONDS D'ADMINISTRATION REVENUS ET DÉPENSES DU 1er JUIN 1970 AU 31 MAI 1971

	BUDGET 1971	1971	1970
<u>Revenus:</u>			
<u>Subvention:</u>			
Université de Montréal	\$ 50,600.00	\$ 56,683.40	\$ 189,379.23
<u>Cotisation (note)</u>			
	\$ 46,784.00	\$ 31,233.16	\$ - --
<u>Activités sociales:</u>			
Mérite	- --	- --	602.00
Golf	2,550.00	2,533.76	2,382.00
Dégustation	2,610.00	2,612.50	3,032.72
Ski	<u>1,000.00</u>	<u>1,000.94</u>	<u>- --</u>
	<u>\$ 52,944.00</u>	<u>\$ 37,380.36</u>	<u>\$ 6,016.72</u>
<u>Autres:</u>			
Voyages (nets)	\$ 6,655.00	\$ 6,674.98	\$ 2,673.41
Travail extérieur	3,270.00	3,759.33	344.70
Volumes	- --	- --	15.50
Publicité, Inter	17,805.00	7,628.02	12,620.50
Intérêts et revenus divers	<u>855.00</u>	<u>991.39</u>	<u>2,136.60</u>
	<u>\$ 28,585.00</u>	<u>\$ 19,053.72</u>	<u>\$ 17,790.71</u>
	<u>\$132,129.00</u>	<u>\$113,117.48</u>	<u>\$213,186.66</u>
<u>Dépenses (page 3)</u>			
	<u>134,350.00</u>	<u>144,317.95</u>	<u>227,996.05</u>
<u>EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS</u>			
	<u>\$ 2,221.00</u>	<u>\$ 31,200.47</u>	<u>\$ 14,809.39</u>

la vie de l'association

CÉDULE DES DÉPENSES DU 1er JUIN 1970 AU 31 MAI 1971

	ADMINISTRATION ET FINANCE		CAMPAGNE DE FINANCEMENT		VIE DE L'ASSOCIATION		CAMPAGNE DU CINQUAN- TENNAIRE		STRUCTURES REGIONALES ET L'INTER DE FACULTES LES SPORTS			RELATIONS EXTERIEURES		ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES		TOTAL 1970-71	TOTAL 1969-70	
Frais de déplacement	\$ 349.57	\$ 15.86	\$ 216.42	\$ 69.48	\$ 29.02	\$ 10.94	\$ 227.56	\$ 3.59	\$ 11.27	\$.24	\$ 376.37	\$ 1,310.32	\$ 2,463.07					
Frais de représentation, de réception, de comité et publicité	255.56		285.73	983.22	353.02	295.02	174.24	24.02	15.65	57.56	6,385.49	8,829.51	16,744.61					
Frais de bureau	756.21	20.00	57.25	11.36	85.80	14.64	3.60	23.35	168.48		417.80	1,558.49	3,432.48					
Papeterie, impressions, timbres	898.01	853.88	11,244.37	649.96	127.78	334.66	32,909.78	37.25	23.73	4.92	685.35	47,769.69	77,295.20					
Services professionnels	2,505.50	591.00	436.04			25.00	3,915.00	53.35			700.84	8,226.73	7,239.96					
Téléphone	115.62	4.65	37.44	19.73		43.60	5.52	10.59			95.71	332.86	1,275.39					
Entretien et réparations																		249.11
Salaires et avantages sociaux	69,336.10	659.23										69,995.33	112,612.91					
Assurances	260.70										50.00	310.70	273.65					
Amortissement	1,099.99											1,099.99	1,367.49					
Cotisations et abonnements	121.90	122.40					15.95				200.00	460.25	613.94					
Commissions et publicité							1,490.45					1,490.45	3,275.13					
Divers	558.70											558.70	1,108.11					
Frais de banque	3.55											3.55	45.00					
Coût de location		1,071.38										1,071.38						
TOTAL DES DÉPENSES PAR ACTIVITE 1970-71	\$ 76,261.41	\$ 3,338.40	\$ 12,277.25	\$ 1,733.75	\$ 595.62	\$ 723.86	\$ 38,742.10	\$ 152.15	\$ 219.13	\$ 62.72	\$ 8,911.56	\$ 143,017.95	\$ 227,996.05					

FONDS DES ANCIENS BILAN AU 31 MAI 1971

A C T I F

	1971	1970
Disponibilités:		
Encaisse	\$ 482.84	\$ 2,820.84
Dépôt à la Société d'Administration et de Fiducie	1,769.81	1,430.60
Intérêts courus à recevoir	311.68	342.11
DO par le fonds d'administration	473.44	- --
	<u>\$ 3,037.77</u>	<u>\$ 4,593.55</u>
Placements: (au coût)		
\$ 500.00 Gouvernement du Canada, 3% perpétuel	\$ 500.00	\$ 500.00
\$ 6,500.00 Gouvernement du Canada, 4½%, 1er septembre 1972	6,500.00	6,500.00
Certificats de dépôts garantis	28,100.00	21,100.00
	<u>\$ 35,100.00</u>	<u>\$ 28,100.00</u>
Prêts aux diplômés	<u>\$ 8,825.00</u>	<u>\$ 12,085.00</u>
	<u>\$ 46,962.77</u>	<u>\$ 44,778.55</u>
AVOIR DU FONDS		
Fonds engagés - prêts	<u>\$ 8,825.00</u>	<u>\$ 12,085.00</u>
Fonds disponibles:		
Solde au 1er juin	\$ 31,540.75	\$ 30,494.16
Intérêts revenus pour l'année terminée le 31 mai 1971	1,949.22	1,934.00
Montant transféré des fonds engagés	3,260.00	(887.41)
Contribution des diplômés	1,387.80	1,152.80
	<u>\$ 38,137.77</u>	<u>\$ 32,693.55</u>
	<u>\$ 46,962.77</u>	<u>\$ 44,778.55</u>

NOTE — COTISATION :

Une cotisation volontaire permet à chacun des diplômés de contribuer au financement de son association. Le revenu budgété de cette cotisation initiale s'échelonnant du 1er juin 1970 au 31 décembre 1971 totalise \$74,075.00. La partie budgétée pour l'année se terminant le 31 mai 1971 se chiffre à \$46,784.00. Le montant perçu à la date du bilan est de \$49,632.00 dont \$18,399.00 applicable aux opérations de l'an prochain.

LE GROUPE DE POINTE



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
SOCIÉTÉ NATIONALE D'ASSURANCES

Un seul siège social
385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, Qué.
Téléphone 844-2050

RALLYE AUTOMOBILES DES DIPLÔMÉS

Vous souvenez-vous du temps, où vous étiez un jeune étudiant audacieux, téméraire, fou du sport automobile à en faire enrager votre petite amie de coeur de l'époque?

Déjà oubliées ces folies d'étudiants?

Eh bien, il n'est pas trop tard pour les revivre!

Vous avez vieilli, mais nous avons diminué les vitesses que vous devrez rouler le long du rallye!

Les organisateurs n'ont pas vieilli et vous joueront les mêmes tours qu'à l'université à la belle époque. Une occasion unique pour vous de vous amuser tout en prouvant que vous n'êtes pas le croulant que l'on sait que vous êtes.

DATE: Samedi, le 2 octobre 1971

DÉPART: Université de Montréal. (Stationnement à l'arrière du Polytechnique)



Plusieurs sont déjà inscrits et attendent avec impatience le moment du départ.

HEURE DU DÉPART: 1:00 p.m.

GENRE DU RALLYE: Facile et drôle — avec questionnaire — pour couples spécialement (2 ou 4 personnes par auto)

DURÉE: 3 heures et demie

FIN DU RALLYE:
Hôtel Nymark's Lodge,
St-Sauveur

COÛT DE PARTICIPATION:
\$10.00 PAR COUPLE

COMPREND:
**SOUPER CANADIEN
ET DANSE DISCOTHÈQUE**

TROPHÉES ET PRIX: 35 trophées et une cinquantaine de prix

COMMANDITAIRE OFFICIEL:
Brasserie Molson

INSCRIPTIONS: Envoyer votre chèque à l'ordre du "Rallye Automobiles des Diplômés, 1971"; case postale 6128, Montréal 101, Qué. Les billets vous seront remis par la suite.

INFORMATIONS: N'hésitez pas à communiquer avec les organisateurs.

ÉQUIPES DE FACULTÉS: Il y aura des superbes trophées pour la meilleure équipe de 3 voitures.

ORGANISATEURS

PIERRE BOVET: 767-5005
(Organisateur des Rallyes de la Faculté de Droit 1965 à 1970).

ROLAND POITRAS:
331-9744
(Organisateur des Rallyes Tourbec, Médecine, Droit etc...)

SERGE BELVAL: 681-4875
(Un gars des H.E.C. pour la publicité!)

LEMAY, POULIOT, GUÉRARD & ASSOCIÉS INC.

Actuaires et conseillers en avantages sociaux

MULTITEK INC.

Services d'informatique

Suite 923
Tour de la Bourse
Montréal 115
Tél. 861-5465

220 est, Grande-Allée
Québec 4^e

Tél. 529-4536

TOURNOI DE GOLF AUX BAHAMAS EN NOVEMBRE

Venez faire trois jours de Golf à Freeport.

Départ le 11 novembre, retour le 14 novembre — 4 jours.

Transport par nolisé, hébergement, cocktail, petits déjeuners, transferts au terrain de golf. — — \$186.00

NOËL EN EUROPE ET EN AFRIQUE DU NORD

Magasinage à Paris ou à Londres, ou visite de Tanger, à vous de choisir.

Départ le 20 décembre, retour le 3 janvier '72 — 14 jours.

PARIS : Transport par nolisé d'Air France
— — — — — \$173.00

Un programme terrestre comprenant hôtel, demi-pension, shopping:
— — — — — \$144.00

LONDRES : Transport en groupe par Air France
— — — — — \$188.00

Programme terrestre comprenant hôtel à Londres, hôtel à Paris une nuit, demi-pension, shopping: — — \$144.00

TANGER : Transport en groupe par Air France
— — — — — \$218.00

Programme terrestre comprenant l'hôtel RIF de Tanger, hôtel à Paris une nuit, et transfert des bagages: — \$130.00

LA MARTINIQUE

Départ le 25 décembre, retour le 11 janvier - 18 jours.

Transport par nolisé d'Air Canada. — — — \$174.00

LE SOLEIL DU PACIFIQUE

Soleil me voici en tournée. Mexico: 2 jours, Acapulco:

4 jours, Tahiti: 4 jours, Bora-Bora: 2 jours, Fidji: 4 jours, Hawaï: 4 jours, San Francisco: 2 jours.

Départ le 5 février, retour le 28 février — 24 jours.

Transport en groupe par la ligne australienne Quantas, comprenant hôtels de première classe, tous les repas, les taxes et services, transferts de bagages et le bateau entre Tahiti et Bora-Bora. — — — — \$1,325.00

RIO

Départ le 3 mars — retour le 20 mars — 17 jours.

Transport par nolisé de Varig Brazilian Airlines, comprenant hébergement en chambre double, petits déjeuners, transferts, 2 banquets, 2 visites avec escorte. — Prix variant selon le choix d'hôtels:

Leme Palace — \$649.00

Trocaderor — — \$587.00

Savoy — — — \$545.00

C. Halves — — \$499.00

SKI EN FRANCE: AVORIAZ ET CHAMONIX

Départ le 9 mars — retour le 23 mars — 15 jours.

Voyage en groupe par Air France, appartement privé pour deux personnes avec kitchenette: 7 nuits à Avoriaz et 6 nuits à Chamonix.
— — — — — \$313.00

UNE SEMAINE EN TUNISIE, UNE SEMAINE EN SICILE

Départ le 16 avril, retour le 1er mai — 15 jours.

Transport par nolisé d'Alitalia: — — — \$210.00

Une semaine de tour en Tunisie, résidence au Club Skanès, une semaine de tour en Sicile: — \$219.00

**Service des Voyages
des Diplômés**

Bureau 102

3430, rue Saint-Denis

Montréal 130.

RENSEIGNEMENTS

842-9687

ALPHONSE RIVERAIN ET L'UNIVERSITÉ

Monsieur Alphonse Riverain est né à Chicoutimi le 9 août 1923.

En 1959, il obtenait son doctorat d'Université (Sciences Économiques) à Paris. Il détient également un M.B.A. de l'Université de New York et deux maîtrises en Sciences Sociales (Economiques) et en Sciences Commerciales de l'Université Laval.

Il poursuivit sa carrière dans l'enseignement à l'Université Laval où il fut nommé vice-doyen en 1963.

De 1965 à 1969, il occupait le poste de Doyen à la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke. Depuis 1969, il préside les destinées de l'Université du Québec. Au cours de l'année 1969-70, M. Riverain a eu l'occasion de prononcer un certain nombre de conférences dont les thèmes particuliers se situaient tous au plan d'un thème



me plus général soit le développement économique, social et culturel du Québec et le rôle que l'Université devait y jouer.

Ses conférences répondant à des invitations précises tentaient de cerner la plupart des problèmes que le Québec doit chercher à résoudre et que, bien que n'offrant pas de solutions magiques, elles présentaient un éventail de réflexions suffisamment générales pour qu'il vaille la peine de les regrouper sous une forme logique.

Publié récemment, le livre « L'Université et le développement socio-économique » traite principalement des besoins humains, des conditions du développement, la logique de l'action collective, du rôle social de l'Université, du bon usage de la démocratie, de la fonction d'éducateur et la liberté universitaire, et du nouveau rôle de l'Université. Grâce à la courtoisie des publications Les Affaires Inc., nous vous reproduisons quelques passages du chapitre traitant du nouveau rôle de l'Université.

L'Université comme instrument -- de développement collectif

L'Université d'aujourd'hui est financée en grande partie, sinon en presque totalité, par des fonds publics. De ce seul fait, l'Université ne peut plus être aux services des classes ou des secteurs privilégiés de la société. Elle doit désormais être publique et ce, tant dans ses objectifs que dans sa structure et son fonctionnement.

L'Université ne peut plus se définir comme une institution située en marge ou au-dessus de la société dans laquelle elle s'insère. Elle doit au contraire associer étroitement à son administration d'une part, des repré-

sentants des différents secteurs de l'activité sociale et économique et, d'autre part, des représentants de la communauté universitaire.

L'Université ne peut plus se permettre, au nom de certains idéaux, comme ceux de la liberté académique et de la liberté de recherche, de limiter l'accès de son conseil d'administration à une élite restreinte qui, qu'on le veuille ou non, appartient toujours à un groupe social qui a des valeurs et des intérêts propres, qui ne correspondent pas nécessairement à ceux de l'ensemble de la collectivité dans laquelle s'insère l'Université.

Limiter l'accès des organismes qui font la politique de l'Université à un milieu restreint, c'est

condamner l'Université à se déphaser par rapport aux besoins réels de la société et ouvrir toutes grandes les portes à une contestation légitime. La démocratisation des structures de l'Université est une condition nécessaire à son insertion fonctionnelle dans la structure sociale, mais ce n'est pas une condition suffisante.

L'Université doit procéder à une sérieuse remise en question de son rôle social. J'ai apporté tantôt quelques éléments permettant de situer ce nouveau rôle en soulignant que l'Université doit apprendre à penser, apprendre à apprendre et apprendre à créer à ceux qui viennent s'y instruire. Je voudrais maintenant pousser plus loin cette

réflexion en situant ces fonctions spécifiques de l'Université dans un contexte plus global, celui du développement collectif.

Il devient nécessaire d'orienter ses activités d'enseignement et de recherche de façon à servir les besoins réels de la société. En ce sens, il lui revient de devenir l'instrument par excellence, le moteur et le guide du développement collectif.

Pour ce faire, elle ne peut limiter ses opérations au court terme. Elle doit faire de la prospection pour identifier des secteurs d'activités qui, même s'ils apparaissent actuellement marginaux, peuvent se révéler lourds de conséquence pour l'avenir. De plus, et ce particulièrement dans le domaine des recherches, l'Université a le devoir d'être vigilante pour ne pas devenir une succursale des grandes firmes et limiter ses activités dans des secteurs rentables. Il faudrait au contraire qu'elle tende à faire des recherches fondamentales et en particulier dans des secteurs où les autres institutions, en particulier les institutions économiques n'ont pas ou peu d'intérêts à court terme.

De la révolution des esprits à l'évolution des structures

Je viens d'esquisser, trop sommairement d'ailleurs, une partie des défis qui se posent à l'Université si elle veut vraiment jouer un rôle nouveau, à la mesure de l'ère spatiale.

On peut maintenant se demander si la mutation que doit vivre l'Université pour faire face à ses nouvelles obligations, implique une réforme ou une révolution.

Il va de soi qu'il n'y a pas de réponse globale. Chaque Université, dépendant de l'acuité avec laquelle elle perçoit les nouveaux problèmes et de la rapidité qu'elle met à les résoudre, opte consciemment ou inconsciemment pour l'une ou l'autre des alternatives.

L'Université tarde trop à entreprendre les réformes qui s'im-

posent, elle s'insère de par le fait même dans un processus révolutionnaire. Une Université qui, pour des raisons de tradition ou par manque d'imagination, refuse de faire face à ses nouvelles obligations, crée entre elle et la société de même qu'entre elle et ses étudiants une tension qui risque fort de déboucher sur un changement à ce point brusque et violent que l'existence même de l'institution risque d'être sérieusement compromise.

La crise de l'Université ou si l'on veut, comme le dit Gusdorf la remise en question de l'Université, est aujourd'hui un phénomène pratiquement mondial.

Une nouvelle génération d'étudiants s'est dotée de valeurs et d'aspirations qui ne trouvent pas dans l'Université actuelle un milieu pour s'épanouir et s'actualiser. On peut condamner d'emblée les contestataires avant de les avoir entendus. Cependant, pour qui les écoute et essaie de comprendre le sens de leurs cris parfois confus, il y a beau-

coup d'éléments positifs et stimulants à retenir.

Je crois pour ma part que le phénomène de contestation est né pour durer dans nos universités, du moins tant et aussi longtemps que l'Université ne deviendra pas elle-même « contestataire » en remplissant, vis-à-vis de la culture, du savoir et de la société, des fonctions nouvelles qui répondent à des besoins réels et qu'elle seule peut satisfaire.

Je suis conscient cependant que dans les circonstances actuelles, une telle mutation de l'Université implique une révolution — du moins une révolution des esprits. Il faut que les responsables immédiats de l'enseignement universitaire — administrateurs, professeurs, étudiants — fassent ensemble une remise en question de l'Université et s'entendent pour définir un projet collectif qui signifiera vraiment quelque chose pour chacune des parties et donnera un sens aux politiques et aux programmes de développement et de fonctionnement.



CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION (CENDOF)

DEPARTEMENT DE LA FORMATION
Centre de Documentation et de Formation
Service Universitaire Canadien Outre-Mer
4824, Côte des Neiges — Montréal 247, P.Q. 735-4561, poste 56

COURS DE FORMATION

Le SUCO offre, pour l'année 1971-1972, des cours qui traitent des divers problèmes des pays du Tiers-Monde.

A QUI S'ADRESSENT CES COURS?

- D'abord, au "sage", simplement curieux d'esprit, qui veut comprendre les informations que lui donne son journal, ou qu'il entend à sa radio, ou les images qu'il voit défiler sur son petit écran.
- Ensuite, à "l'honnête homme", celui que La Rochefoucauld qualifiait de "bel esprit chez lequel la culture était en honneur", désireux d'avoir une certaine connaissance de la planète où il vit, des peuples qui l'habitent et de l'évolution qui s'y prépare. Son esprit universaliste l'amène à s'interroger sur son destin futur, sur ses rapports avec les autres hommes et à rechercher la culture qui lui permettra de saisir la réalité des faits.
- Enfin, à "l'homme engagé", qui veut allier l'action à la pensée et qui veut avoir sa part dans le déroulement des événements.

PREMIERE SESSION — AUTOMNE (INSCRIPTIONS LIMITEES)

- DEVELOPPEMENT ET COOPERATION INTERNATIONALE (Prof.: Abdoul Barry)
LUNDI, de 19 h à 22 h, du 4 octobre 71 au 17 janvier 72 (45 heures)
- ASIE: CIVILISATIONS ET PERSPECTIVES SUR L'ORIENT (Prof.: Robert Garry)
MARDI, de 19 h à 22 h, du 5 octobre 71 au 18 janvier 72 (45 heures)
- AFRIQUE: RETROSPECTIVES ET PROSPECTIVES (Prof.: Apollinaire Essama)
MERCREDI, de 19 h à 22 h, du 6 octobre 71 au 19 janvier 72 (45 heures)
- AMERIQUE LATINE: LA CONSCIENTISATION EN AMERIQUE LATINE (Prof.: Denise Caron)
JEUDI, de 19 h à 22 h, du 7 octobre 71 au 20 janvier 72 (45 heures)
- MAGHREB (DEBUT DU COURS: JANVIER 1972)

Cela implique de part et d'autre une ouverture d'esprit, une vision de l'avenir, une honnêteté intellectuelle et un sens des responsabilités qu'on devrait retrouver dans une communauté universitaire. Pour l'immédiat, cependant, ces prérequis fonctionnels font davantage référence à une université utopique qu'à une université réelle.

Pourtant c'est à ce seul prix qu'on pourra sortir de l'ornière dans laquelle risque de s'enliser l'enseignement universitaire. Il faut trouver les moyens de faire de l'Université un projet collectif qui fasse travailler dans le même sens les éléments constitutifs de la communauté universitaire et qui serve les intérêts réels de la collectivité.

C'est à ce niveau, au niveau des objectifs de l'Université, que doit se faire une véritable révolution.

Cependant, comme la société aura toujours besoin de personnes compétentes pour soigner ses malades, construire ses édifices ou gérer ses institutions, il faut concilier cette révolution des esprits avec une réforme des structures.

Vous avez sans doute trouvé la formule paradoxale. Pourtant, comme tant de paradoxe d'ailleurs, celui-ci peut se résoudre par un principe très simple. Dans le cas présent, ce principe est celui de la **participation**.

Il faudrait rendre cette participation réelle, vivante, vivace même — participation ne veut-il pas dire aussi créativité? —

Nominations à la compagnie Upjohn



LEY SMITH



JACQUES GAUTHIER
Sciences '49

Monsieur Jacques Gauthier a été nommé Président et Directeur général des Laboratoires Upjohn S.A.R.L. De Paris, il sera responsable des opérations de la Compagnie pour la France et les pays francophones de l'Afrique.

Monsieur Ley Smith, auparavant Directeur général des ventes, remplace Monsieur Gauthier au poste de Directeur général de la Compagnie Upjohn du Canada.

Monsieur Gauthier a débuté avec La Compagnie Upjohn à Montréal, comme représentant médical, après avoir obtenu son baccalauréat ès Sciences (chimie) de l'Université de Montréal, en 1949. Après avoir occupé divers postes dans la division des ventes, il fut nommé Directeur général en 1968 et Président en 1969.

Monsieur Smith, bachelier ès Arts de l'université de Western Ontario (1958), a commencé avec Upjohn comme représentant médical. Ayant assumé diverses fonctions dans la division des ventes, il fut promu au poste de Directeur général des ventes en 1968.

La Compagnie Upjohn est une des plus importantes firmes de produits pharmaceutiques.

LE CHAMPION DES CHAMPIONS

Omnium de Golf des diplômés aux Bahamas

Pour les meilleurs golfeurs des tournois des facultés, et ceux qui auraient du l'être.

Départ de Montréal jeudi matin le 11 novembre.

Ronde de pratique jeudi après-midi.

2 rondes de tournoi vendredi et samedi.

Retour dimanche en fin d'après-midi.

Inscription limitée à 60 joueurs.

Pour des renseignements supplémentaires :

Sur le golf : André Rochette Hec'60, 342-3330.

Sur le voyage : Le service de Voyages des diplômés, 842-9687.

SUR LE CAMPUS

CONGRÈS DES PHILOSOPHES

Le quinzième congrès de l'Association des Sociétés de Philosophie de langue française avait lieu sur le Campus de l'Université de Montréal. Débutant le dimanche 29 août, ce congrès qui groupa plusieurs centaines de participants venus de différents pays s'est terminé jeudi le 2 septembre. Autour de Monsieur Venant Cauchy, directeur du département de philosophie de l'Université de Montréal, l'on retrouvait pour le seconder M. Gilles Demers secrétaire général, M. Fernand Archambault secrétaire adjoint et M. Pierre Dion trésorier. Ce congrès ne groupait pas que des hommes; en effet, plusieurs communications ont été présentées dans les diverses commissions par des philosophes, entre autres par Mesdames Paule Levert, Lise Fontaine-de-Visscher, Réjane Demers, Cécile Cloutier, Jeanne Parain-Vial, Françoise Armengaud et Renée Houde-Sauvé.

L'ASSOCIATION DES UNIVERSITÉS PARTIELLEMENT OU ENTIÈREMENT DE LANGUE FRANÇAISE

L'AUFELF célèbre son dixième anniversaire. A cette occasion, Monsieur Robert Mallet, Recteur de l'Académie et Chancelier des Universités de Paris, donnait une conférence publique mercredi le 1er septembre, sous le thème « Langue et langage ». Cette conférence très suivie avait lieu dans l'immeuble principal de l'Université de Montréal.

MISSION DE PLANIFICATION EN AFRIQUE

Le centre de recherches de développement économique de la faculté des Sciences Sociales de l'Université de Montréal est à mettre sur pied un groupe qui ira oeuvrer en Afrique. La durée de la mission sera de deux ans et a pour but la planification du développement rural, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ce groupe sera composé principalement d'économistes.

L'UNIVERSITÉ ET LES PROJETS PERSPECTIVES-JEUNESSE

Perspectives-jeunesse s'adressait à tous les étudiants tant au niveau des Universités qu'au niveau des CEGEP. S'il est vrai que certains projets ont été modifiés en cours de route pour être acceptés et que d'autres ont dû être tout simplement délaissés, la majeure partie des projets soumis par des étudiants ont reçu l'approbation et par conséquent le financement nécessaire. Il est assez curieux de constater la répartition des différents projets. La région de Sherbrooke a reçu plus de \$500,000.00 en subventions de projets perspectives-jeunesse. Si l'on scrute davantage les pro-

jets, l'on constate que plus de 300 étudiants de l'Université de Sherbrooke travaillent sur divers projets perspectives-jeunesse.

Un documentaire présenté récemment à la télévision de Radio-Canada dans le cadre de l'émission Format 60 nous montrait la collaboration étroite entre l'Université de Sherbrooke et les étudiants engagés dans ces projets; les laboratoires de l'Université de Sherbrooke ont été mis à la disposition des chercheurs. Le département de biologie pour sa part collabore à l'aménagement du Mont Bellevue et l'on peut voir là une Université pleinement engagée dans la société qui l'entoure.

2,788 NOUVEAUX DIPLOMÉS

A sa collation de grades fin mai l'Université a décerné 19 licences de grades supérieurs, 6 diplômes d'études supérieures, 274 maîtrises, 59 Ph.D., 55 diplômes supérieurs de perfectionnement, 286 licences de premiers grades, 24 diplômes d'études pastorales et 1,965 baccalauréats et doctorats de premiers grades.

Mariage d'amour



GTX et votre moteur sont faits l'un pour l'autre.

Castrol Oils (Canada) Limited



Le protecteur du moteur

la vie des diplômés

NOMINATIONS

LE DIPLÔMÉ DE BIBLIOTHÉCONOMIE :

(1965) **Trefflé MICHAUD** vient d'être nommé au poste de directeur des bibliothèques de l'Université de Sherbrooke, dont il était jusqu'à présent directeur de la bibliothèque de la Faculté des Sciences.

LES DIPLÔMÉS DE DROIT :

(1938) **Roger DUHAMEL** devient conseiller spécial auprès du secrétaire d'état M. Gérard Pelletier. Il s'occupera surtout de l'organisation de colloques sur les questions multiculturelles pour les pays membres de l'Unesco.

(1950) **Jean GOULET** a été nommé juge à la Cour des Sessions de la Paix.

(1954) **Bernard BILODEAU** a été nommé juge à la Cour des Sessions de la Paix.

(1958) **Alain de C. NANTEL** vient d'être nommé vice-président de la Société centrale d'Hypothèques et de Logement à Ottawa. M. Nantel est au service de S.C.H.L. depuis 1966.

(1959) **Jean-Claude DELORME** a été nommé au poste de président et gérant de la Société Canadienne des Télécommunications transmarine. M. Delorme était vice-président de Télésat Canada.

(1966) **Jacques DAGENAIS** a été nommé au poste de conseiller juridique adjoint, auprès du Service de la police. Me Dagenais était substitut du procureur général à Montréal, et avait la responsabilité de nombreuses poursuites judiciaires.

(1966) **Michel L'ESPÉRANCE** est adjoint du secrétaire général de l'Université depuis juillet 1970.

LES DIPLÔMÉS DES H.E.C. :

(1932) **Edmond FRENETTE** a été élu président du Conseil d'Administration de la Librairie Beauchemin Limitée.



(1946) **Charles McLAUGHLIN** a été nommé trésorier adjoint de la Compagnie Canadian Industries Limited où il occupait jusqu'à maintenant le poste de directeur du service fiscal. M. McLaughlin est au service de la C.I.L. depuis 1948.

(1947) **Pierre LECOURE** a été nommé contrôleur des Éditions Lidec de Montréal.

(1949) **J. Robert BERNARD** a été élu président par le Conseil d'Administration de la Librairie Beauchemin Limitée.

(1963) **Gilles DESJARDINS** vient d'être nommé au poste de directeur régional de la division est à la compagnie Dominion Seven-Up Ltée. Il s'occupait antérieurement de la direction des ventes et des produits.

(1967) **Guy FRENETTE** a été élu vice-président aux publications et Imprimerie par le Conseil d'Administration de la Librairie Beauchemin Limitée.

LES DIPLÔMÉS DE MÉDECINE :

(1930) **Armand FRAPPIER** a reçu un doctorat honoris causa en Sciences de la santé à l'Université Laval le 5 juin 1971 et est professeur émérite à la faculté de Médecine de l'Université de Montréal depuis mai 1971.

(1958) **Claude LANGLOIS** a été élu à Toronto Président National de la Société Canadienne d'Allergie et d'Immunologie Clinique. Le Dr Langlois est attaché à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

(1959) **Serge CARRIÈRE** professeur agrégé à l'Université de Montréal et néphro-

logue à l'Hôpital Maisonneuve vient d'être nommé associé du Conseil de la recherche médicale du Canada.

LES DIPLÔMÉS DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE :

(1935) **Georges POIRIER** a été muté de Hull à Vanier, Ontario dans l'inspection des viandes.

(1940) **Roger PERRIER** a été promu vétérinaire de service à la Canada Packers à Montréal.

(1942) **René TROALEN** a été muté de Montréal à Ottawa au bureau du directeur de la division des viandes à titre de surveillant.

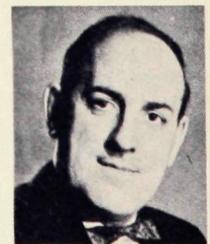
(1947) **Léo BÉLISLE** de Ormstown a quitté le service vétérinaire provincial pour se consacrer entièrement à la pratique de la médecine vétérinaire.

(1947) **Jean-Paul DORION** de Lachute a quitté le service vétérinaire provincial après deux années de travail. Il revient à la pratique de sa profession.

(1958) **B. LABONTÉ** a été muté du bureau de Sherbrooke au bureau de Québec.

(1968) **Simon CARRIER** a été nommé récemment médecin vétérinaire à l'Institut de recherches vétérinaires. Il s'occupe particulièrement des épreuves sur l'anémie infectieuse.

LES DIPLÔMÉS DE PHARMACIE :



(1949) **Olivier COURCHESNE** président de l'A.Q.P.P. a été délégué sur le « Comité Consultatif » du Collège.

- Service d'évaluation pour fins d'embauchage et promotion
- Service de gestion du personnel
- Sélection du personnel

MAHONEY & LEBLANC

(depuis 1938)

Psychologues industriels

Gaston A. Leblanc, Ph.D. '58

4643 ouest, rue Sherbrooke

Montréal 215, Québec

Tél.: 932-2124

Autres bureaux à :

QUÉBEC et TORONTO

la vie des diplômés

(1958) **Michael RIPSAN** vient de concevoir un projet « Trips »; celui-ci fournirait aux pharmacies des informations détaillées sur l'histoire thérapeutique et pharmacologique de chaque patient.

(1961) **Pierre ROBERT**, coordonnateur des activités professionnelles, du Collège des Pharmaciens, sera conférencier les 9 et 10 octobre à l'hôtel Le Baron de Trois-Rivières. Le sujet de son étude sera « Le Pharmacien et l'Éducation ».

LES DIPLÔMÉS DE POLYTECHNIQUE :

(1950) **Gilles BERGERON** autrefois sous-ministre de l'Éducation au Québec et qui était passé à la fonction publique fédérale est revenu à l'emploi du gouvernement du Québec.

(1954) **Marcel A. LAFRENIÈRE** qui était professeur agrégé et directeur du département de génie civil à l'Université de Sherbrooke a été nommé Doyen de la faculté d'administration de cette même Université.

(1959) **Bernard COUPAL** professeur agrégé à la faculté des sciences appliquées a été nommé au Conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke pour une durée d'un an.

(1960) **Michel DAGENAIS** a été nommé directeur de Services aux membres à l'Institut Canadien des Ingénieurs, au siège social à Montréal. M. Dagenais a déjà été assistant à l'administration et conseiller à l'École Polytechnique.

(1960) **Richard PRONOVOST** a été nommé adjoint de l'ingénieur en chef de la Régie de l'Électricité et du Gaz à Montréal. M. Richard était ingénieur en chef chez Engineering Products.

(1964) **André RONDEAU** est maintenant surintendant de la division des Bâtiments, Parcs et Terrains de Jeux de la cité de Longueuil.

(1965) **Jacques P. PAQUETTE** a été nommé gérant général de la division Chem-Colour Ltd. de la société Bot-Tel Corporation de Toronto.

(1967) **Pierre DEROME** vient d'être nommé au poste d'ingénieur principal adjoint à la division des Études de rentabilité de la Société Bell Canada à Montréal.

(1967) **Ernest PELLETIER** qui travaillait pour la société Scott Paper Ltd. est maintenant à l'emploi de la Banque d'Expansion Industrielle à Montréal.

(1968) **Jean-Marc DUCHESNE** qui était spécialiste en entretien des véhicules pour l'armée canadienne a récemment été muté au Centre de Recherches des Forces Armées Canadiennes à Valcartier.

(1968) **Georges GRATON** a été nommé à l'emploi du Conseil de Placement Professionnel à Montréal. Auparavant il était Conseiller pour l'étude Beaudet, Dulac et Associés Inc.

(1968) **Lucien MARTEL** est maintenant assistant ingénieur de district pour le contrôle de la pollution des eaux du B.C. Water Resources Service à Vernon, C.B.

(1969) **Gilles LAZURE** qui était à l'emploi de la société M.L.W. Industries Ltd. à Montréal travaille maintenant à Bell Canada.

LE DIPLÔMÉ DE SCIENCES SOCIALES :



(1922) **Charles MAYER**, éditorialiste sportif depuis 49 ans et directeur de l'information à Blue Bonnets et à Richelieu a été élu au Panthéon des Sports du Canada.

LES DIPLÔMÉS EN SCIENCES :

(1944) **Jacques DE REPENTIGNY** professeur titulaire au département de Microbiologie et d'Immunologie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal vient d'être élu président de la société Canadienne des Microbiologistes.



(1956) **Yves GUÉRARD**, F.S.A., président des D.U.M. est aussi vice-président du CEGEP Maisonneuve.

(1961) **Frère Fabius LEBLANC**, professeur titulaire au département de Biologie à l'Université d'Ottawa, est lauréat de la Société Botanique de France et a reçu la distinction « Prix du Conseil » pour l'année 70.

(1967) **Raymond GAUDET** actuaire adjoint à la Sun Life a obtenu le titre de Fellow de la Society of Actuaries.

PROFESSEUR

Département de Linguistique :



Laurent SANTERRE, diplômé de l'Université Laval en Lettres 1958, a obtenu en juin dernier un doctorat d'état français en linguistique à Strasbourg.

NÉCROLOGIE

DROIT

(1952) **Jean ROY**, directeur de la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal, est décédé.

(1955) **François LIMOGES** est décédé. Il était Membre du Barreau de Montréal depuis 1956 et pratiquait à Ville-Émard.

H.E.C.

(1938) **Denis Yvon LAFORTUNE** est décédé à Montréal. Il était président général de l'A.P.C.V.

MÉDECINE

(1935) **Paul-Émile LAURIN** est décédé à Montréal. Il était pathologiste à l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

(1954) **Jean-Pierre CORDEAU**, directeur du département de physiologie de Montréal est décédé.

POLYTECHNIQUE

(1943) **Rosaire VAILLANCOURT** est décédé à Montréal. Il travaillait aux plans et profils à la Division des Services techniques de la ville de Montréal.

ASSOCIATION DES FEMMES DIPLOMÉES DES UNIVERSITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 1971-72 — — —

Présidente honoraire conseil

Mme Anita G. Boutin,
5585 avenue Wilderton, Mtl 250.
Tél. 733-1457

Présidente

Mlle Madeleine Préclaire,
3132 avenue Fendall, Mtl 250.
Tél. 739-4637

1ère Vice-Présidente

Mme Raymonde F. Marinier,
155 avenue Dunrae, V.M.R. 304.
Tél. 737-2873

2e Vice-Présidente

Sœur Marielle Préfontaine,
3391 est, Beaubien, Mtl 408.
Tél. 721-2065

Trésorière

Mlle Anne-Marie Trahan,
70 av., Elmwood, Out. 153.
Tél. 271-8166

Trésorière-adjointe

Mlle Lucette Connor,
3445 rue Redpath, Mtl 109.
Tél. 842-5346

Secrétaire-correspondante

Mme Andrée C. Parent,
262 ave de l'Épée, Out. 153.
Tél. 274-1359

Secrétaire-archiviste

Mlle Anne de Calignon,
5760 ave DeCelles, # 1609, Mtl 251.
Tél. 342-1785

Secrétaire-correspondante-adjointe

Mme Andréa B. Noël,
10350 Bois de Boulogne, Suite 609,
Mtl 355. Tél. 331-9518

Officier de liaison

Mlle Suzanne Coallier,
790 avenue Outremont, App. 3,
Out. 154. Tél. 277-5101

Publicitaire

Mme Michelle S. Jean,
4405 ave Isabella, App. 1, Mtl 249.
Tél. 739-6080

Conseillères

Mme Wanda Schiffmann-Rubinstein,
109 Finchley Rd., Hampstead, Mtl 254.
Tél. 481-4363

Mlle Danielle Desbiens

3270 Ellendale, App. 505, Mtl 251.
Tél. 342-0635

NOTRE LANGUE,

No 2 — De la langue des
organigrammes

L'organigramme, ce n'est pas un simple tableau des fonctions et des titres. C'est aussi la représentation graphique de l'importance qu'accorde une entreprise aux individus qui la composent. On y trouve donc des éléments d'ordre humain. De là à conclure à la nécessité pour les organigrammes de s'intégrer au contexte culturel des travailleurs et du public, il me semble n'y avoir qu'un pas. Si donc, parce que les grandes firmes américaines n'ont pas encore appris cette vérité, il peut être indispensable de traduire au Québec toutes leurs amplifications hiérarchiques, il n'en demeure pas moins raisonnable d'espérer que nos entreprises à nous, et surtout nos maisons d'enseignement, se débarrassent du besoin qu'elles ressentent de les imiter. Au fait, n'y gagnerions-nous pas tous à nous arrêter deux secondes à penser qu'avec une population d'à peine cinquante millions, la France trouve moyen de rivaliser avantageusement avec l'Allemagne et le Japon pour la troisième place parmi les pays industriels, et cela, sans un seul *Executive Vice-president* ni même un seul *Senior Executive Vice-President* ?

Aussi, ne serait-ce que pour me consoler des *prix coupés à plein* des magasins DOMINION¹ me faut-il signaler en tout premier lieu l'incompatibilité inhérente de la manie américaine des titres ronflants avec le sens de la mesure qui est fondamental à l'esprit français. Dans sa recherche de la glorification; l'Américain a depuis longtemps atteint le point de saturation et le problème ne se pose pas tellement sur le plan de l'équivalence linguistique que sur celui de la vraisemblance, le français rendant impitoyablement évident tout l'infantilisme de cette inflation verbale.

Mais puisqu'il faut traduire, faisons l'inventaire du bagage lexical qui nous vient de nos prédécesseurs, tout en le remettant sérieusement en question. Car nous devons bien reconnaître qu'avec toute leur bonne volonté, ils nous avaient légué d'assez curieuses inventions. Pensons aux *directeurs* que nous avons dû rebaptiser *admi-*

nistrateurs, aux *gérants* que nous avons dû ramener au rang de *directeur*, aux *départements* qui sont devenus des *services* et aux *branches* que nous avons dû transformer en *succursales* ou en *bureaux régionaux*. En voilà bien assez pour nous inciter à un minimum de méfiance, n'est-ce pas ? Voyons maintenant ce qui nous reste : *assistant*, *surveillant*, *superviseur*, *surintendant*, *junior*, *sénior*, *officier*², tous plus ou moins suspects, et le plus vivace, le plus résistant de tous, le fameux *exécutif* ! En voilà un barbarisme dont la popularité est au moins tout aussi grande que celle de notre ancien *gérant*, auquel même nos banques — qui, soit dit en passant, n'ont jamais été des *institutions financières* de leurs saintes vies³ — s'étaient farouchement accrochées jusqu'à tout récemment. Et pourtant, lui aussi doit disparaître si nous voulons que nos enfants parlent français.

Comme beaucoup de nos anglicismes, l'emploi du mot *exécutif* dans des contextes étrangers à l'exécution des lois⁴ vient de sa ressemblance avec l'anglais. Cette ressemblance est d'autant plus trompeuse que l'anglais a toutes les acceptions du français; c'est précisément dans les extensions qui le sortent des cadres politiques, qu'il se différencie de lui. Alors que, par exemple, le substantif français *exécutif* ne peut désigner que le pouvoir exécutif, c'est-à-dire le gouvernement, l'anglais se sert de son substantif *executive* en parlant d'un *cadre supérieur*, d'un *chef d'entreprise*, d'un *dirigeant*, ou, pour blaguer, d'une *grosse légume*. Parler de *l'exécutif* d'une société d'une association ou de quoi que ce soit, c'est tout simplement parler anglais. Vient ensuite ce fameux *executive committee* que l'on a tellement de mal à traduire, uniquement parce qu'à première vue — et qui donc y regarde par deux fois en matière de langue chez nous ? — l'expression *comité exécutif* semble convenable. Hélas ! non, mille fois non.⁵ D'abord parce que le mot *comité* ne peut que très rarement rendre le sens de ce genre de *committee*, qui correspond le plus souvent à une commission, un conseil ou un bureau. Ensuite, on ne le répétera jamais trop, le mot *exécutif* n'a pas sa place dans les

CETTE INCONNUE

par Pierre BEAUDRY



affaires, dans les arts, dans les sciences, dans les entreprises ni, disons-le, dans les universités. Maintenant que cela a été clamé avec toute la délicatesse voulue, voyons voir un peu ce que l'on peut dire en cette pauvre langue chétive qu'est le français, pour rendre justice à la luminosité de l'expression *executive committee*. Le plus souvent, celle-ci désigne un groupe constitué d'un président, de vice-présidents et de secrétaires, parmi lesquels la coutume française compte le trésorier puisqu'il s'appelle presque toujours le secrétaire-trésorier. Si ce groupe a la responsabilité de diriger une association, c'est le **bureau** de cette association. Inutile de parler en ce cas de bureau de direction ; bureau suffit. Mais si le groupe en question dirige une société commerciale ou tout organisme à but lucratif, c'est tout simplement la **direction**. Inutile en ce cas de parler de bureau de direction ; direction suffit. Il peut cependant arriver qu'au bureau ou à la direction on adjoigne un certain nombre d'autres dirigeants ou conseillers. En pareil cas, et si l'on tient absolument à signaler cet élargissement, on peut parler de **conseil de direction** (à ne pas confondre avec le **Conseil d'administration** qui correspond au *Board of Directors*), de **conseil directeur**, ou de **commission de direction, de gestion, etc.**, quoique à vrai dire, cette distinction est généralement superflue, les mots **bureau** et **direction** étant suffisamment souples pour s'étendre à ces réalités la plupart du temps. Et l'on aura deviné que c'est par l'un de ces deux mots qu'il y a lieu de remplacer les *executifs* dont j'ai déjà parlé.

Et voilà que j'arrive à l'adjectif *executive* en tant que véhicule d'un titre individuel. Les deux exemples les plus courants sont *executive officer* et *executive vice-president*. Des deux, le premier est le plus facile à traduire. Il suffit de faire semblant de ne pas le voir. Parce qu'il n'y a aucune espèce de différence, dans la réalité, entre un *executive* et un *executive officer*, sauf que le second a peut-être droit à un tapis plus épais que le premier, si son père le lui permet. Quant au second, c'est une toute autre affaire car, par l'effet de l'assimilation d'idées, on est parvenu à donner

à ce barbarisme une telle valeur méliorative qu'il est à peu près indélogable. Mais enfin, comme dirait le dentiste, puisqu'il le faut...

Dans les entreprises américaines, il y avait autrefois des *vice-presidents*, bien satisfaits de leur sort jusqu'au jour où l'on créa le poste de *executive vice-president*. Dès lors, tous voulurent devenir *executive vice-presidents*. Tous virent leurs prières exaucées. Il fallut donc les remplacer tous par de vulgaires *vice-presidents*. Un jour, on nomma un *Senior Executive Vice-President* et tout recommença. D'autres vulgaires *Executive Vice-Presidents* comblèrent les vides ainsi créés. Aux dernières nouvelles, on en était encore au stade des *Chief Senior Executive Vice-Presidents*, mais des malins s'étaient déjà fait imprimer — simple question de prévoyance — des cartes annonçant leur titre de *Highest Chief Senior Executive Vice-President in full and total charge of all Chief Senior Executive Vice-Presidents bar none*. Est-ce assez pour apitoyer le lecteur sur le sort du pauvre traducteur chargé de transposer pareille escalade en français ? Pour ma part (et comme on peut le voir au tableau ci-après), je me suis rendu à *Senior Executive Vice-President*, après quoi je me suis découvert une vocation pour les explorations polaires.

Pour *Executive Vice-President*, le français dispose de deux équivalences. Chacune devrait suffire pour évincer notre *vice-président exécutif*. La première est proposée par M. Gérard Dagenais dans son Dictionnaire, et c'est : **vice-président directeur**. La seconde est cautionnée par un personnage que la modestie m'empêche de nommer, et c'est : **vice-président délégué** ; je crois qu'elle se justifie du fait que le *executive vice-president* détient certains pouvoirs de direction, qui lui sont confiés par délégation de l'administration en qui ces pouvoirs résident. Quiconque agit par délégation est **délégué**. De plus, au générique des films traduits en France, on trouve inévitablement là où l'américain dirait *executive producer*, la mention de **producteur délégué**.⁶ Finalement, il est reconnu que *managing director* se rend par **administrateur délégué**. Entre directeur et délégué, la querelle serait plutôt byzantine. Mais entre

eux et *exécutif*, souhaitons qu'elle n'ait même plus lieu.

(à suivre)

1. Puisque la locution adverbiale à **plein** signifie "entièrement, totalement", et que, par ailleurs, le participe passé *coupé* est utilisé ici dans le sens anglicisé de *réduit*, je suggère aux lecteurs de refuser de payer pour des provisions dont la gratuité est aussi notoirement promise !
2. Tous ces termes, comme ceux de la phrase précédente, seront étudiés dans des articles à venir.
3. Je reviendrai là-dessus, mais pas avant d'avoir remboursé mes emprunts !
4. On trouve aussi en France des commissions exécutives au sein de partis politiques et d'associations professionnelles.
5. Parlez-en à L'EXPRESS, à qui un certain politicien-journaliste, JJSS de son petit nom, avait essayé de faire avaler un comité exécutif ; JJSS est parti, et ledit comité aussi.
6. Hélas ! Certains films doublés au Québec affichent maintenant en toute insouciance *producteur exécutif*.

Pour ceux que cela peut intéresser, voici un résumé des équivalences suggérées ci-dessus :

Executive, Executive Officer :

Cadre supérieur, chef d'entreprise, dirigeant, et, pour rire, grosse légume ; on dit aussi en ce dernier sens un PDG (pour Président-Directeur-Général).

Board of Directors :

Conseil d'administration.

Executive Committee :

Bureau (d'une association). Direction (d'une société). Conseil de direction, conseil directeur, commission de direction, conseil ou commission de gestion (dans les cas où l'on veut absolument indiquer que le bureau ou la direction font partie d'un ensemble plus imposant).

Executive Vice-President :

Vice-président directeur. Vice-président délégué.

Senior Executive Vice-President :

Vice-président délégué général.

Executive Producer (cinéma) :

Producteur délégué.

Managing Director :

Administrateur délégué.

COMBATTEZ LA POLLUTION DE NOTRE FICHIER

Pointez les cases appropriées et
retournez nous cette partie de l'Inter
en suivant → les directions

- Je reçois deux (ou trois) inter**
→ Retournez dans une même enveloppe les endos de chacun
- Mon nom est mal épilé**
→ Indiquez la correction à apporter et retournez cet endos
- Mon adresse est incomplète**
→ Indiquez ce qui manque et retournez cet endos
- Je n'habite plus à cette adresse**
→ Indiquez votre nouvelle adresse et retournez cet endos
- La personne à qui cet inter est adressé, n'habite plus ici**
→ Indiquez son adresse et retournez cet endos
- La personne à qui cet inter est adressé, est décédée**
→ Indiquez date du décès et retournez cet endos
- Autres**
→ Précisez ici :

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe,
permis 10012, (en nombre/bulk) Montréal, Qué., Canada.

MAÎTRE DE POSTE

En cas de livraison impossible à l'adresse
indiquée ci-contre s'il-vous-plaît nous re-
tourner l'Inter à: Les Diplômés de l'Univer-
sité de Montréal, C.P. 6128, Montréal 101,
Qué.

PORT DE RETOUR GARANTI

LES DIPLÔMÉS FÊTENT LE 20^e ANNIVERSAIRE DU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE

C'est le 9 octobre 1951, que le TNM donnait au GESÙ sa première représentation de « L'AVARE DE MOLIÈRE ».

— Venez rendre hommage à ceux qui ont fait le TNM.

— En plus de ces artistes, vous rencontrerez nombre de personnalités de tous les milieux qui ont bien voulu s'associer à cet hommage.

— Le Président des Éditions du Jour, Monsieur Jacques Hébert, annonce le lancement à cette occasion du livre de Monsieur Louis-Martin Tard « 20 ans de théâtre au TNM ».

Fort de 20 années de progrès marqués par 4 tournées internationales, le TNM vous réserve une manifestation de son cru, au cours de la soirée.

AU GESÙ

SAMEDI LE 9 OCTOBRE 1971 à
20 HEURES

Admission : \$ 6.00
(bar non compris)

Un buffet chaud sera servi au cours de la soirée.

BILLETS EN VENTE au guichet du TNM; Théâtre Port-Royal de la Place des Arts, 135 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 129 — au téléphone: 288-6139 et au Bureau des Diplômés, 2910, boul. Edouard Montpetit, Suite 3.

NOMBRE DE PLACES LIMITÉ :

Ne soyez pas déçu :

Procurez-vous vos billets immédiatement.